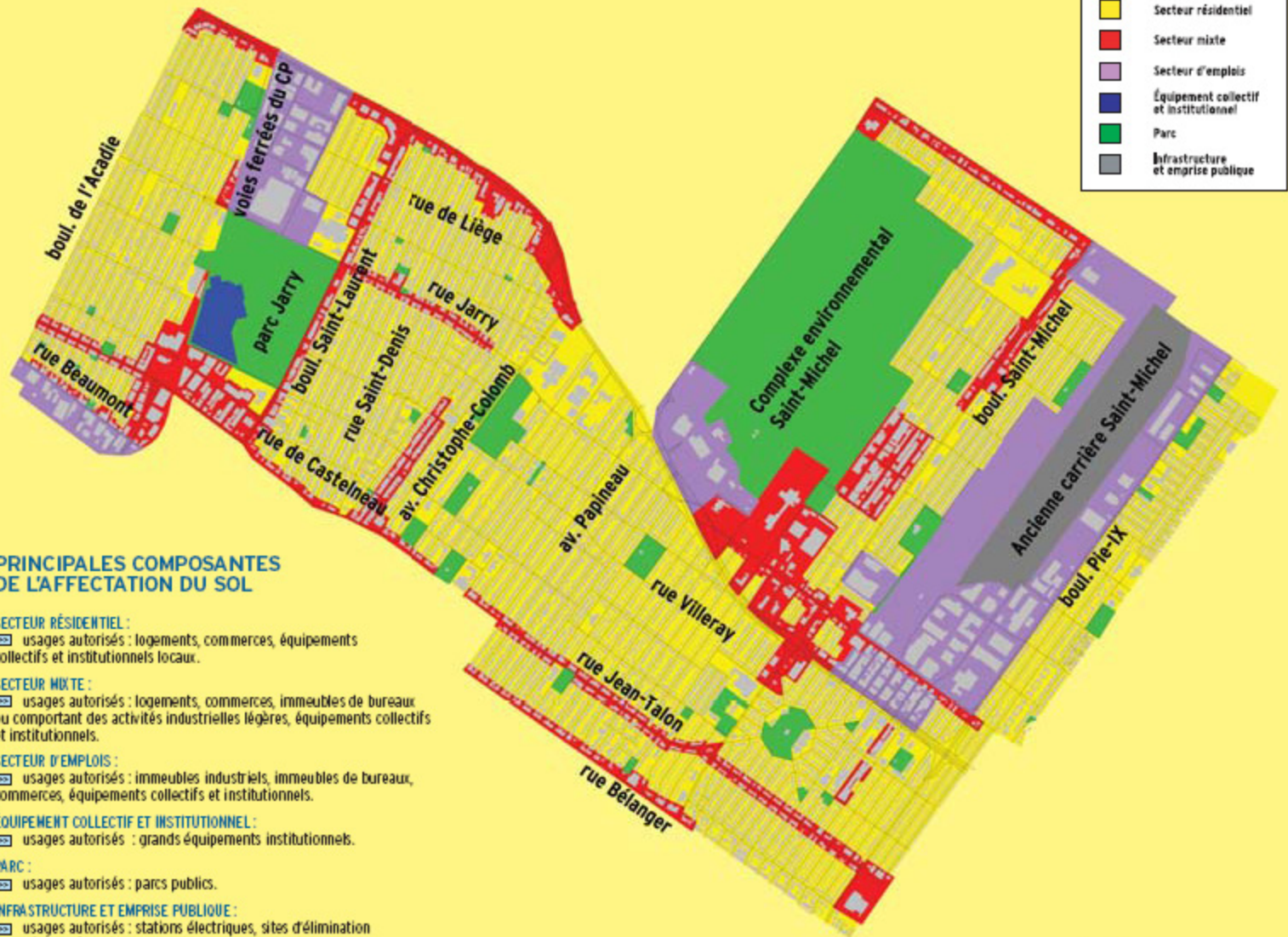


# CARTE DE L'AFFECTATION DU SOL PROPOSÉE



## PRINCIPALES COMPOSANTES DE L'AFFECTATION DU SOL

### SECTEUR RÉSIDENTIEL :

☑ usages autorisés : logements, commerces, équipements collectifs et institutionnels locaux.

### SECTEUR MIXTE :

☑ usages autorisés : logements, commerces, immeubles de bureaux ou comportant des activités industrielles légères, équipements collectifs et institutionnels.

### SECTEUR D'EMPLOIS :

☑ usages autorisés : immeubles industriels, immeubles de bureaux, commerces, équipements collectifs et institutionnels.

### ÉQUIPEMENT COLLECTIF ET INSTITUTIONNEL :

☑ usages autorisés : grands équipements institutionnels.

### PARC :

☑ usages autorisés : parcs publics.

### INFRASTRUCTURE ET EMPRISE PUBLIQUE :

☑ usages autorisés : stations électriques, sites d'élimination des neiges usées, etc.